

Éducation : et si les enfants apprenaient à pacifier leurs conflits ?

Par **Laurent Legrand**

Le Point.fr - Publié le 16/10/2013

"Fais gaffe, t'approche pas de la gouine !" Elle en a entendu, Alice, des insultes, quand s'est propagée la rumeur sur sa sexualité à son arrivée en sixième. Elle en a bavé, Coline, 12 ans, "l'intello" aux trop bonnes notes à qui personne n'adressait la parole. Et Zaki "qui vit dans les égouts", parce que son patronyme rime avec "gout", il en a connu des bagarres. Mais, s'ils n'ont pas oublié le harcèlement dont ils ont été victimes, ils sont tout sourire en ce jour de la fin du mois de mai. Tous trois élèves au collège Jacques-Monod de Beaumont-sur-Oise, ils participent à la Rencontre des jeunes médiateurs d'Ile-de-France, à Bobigny, qui rassemble plus de 200 jeunes formés à la gestion des conflits. Leur mission ? Intervenir dans la cour de récréation quand une bagarre éclate et proposer aux élèves de venir s'expliquer devant eux en médiation. Âge du plus jeune médiateur présent : 8 ans !

"La gestion des conflits peut s'enseigner comme les maths ou le français", affirme Brigitte Liatard, cofondatrice avec Babeth Diaz de MédiActeurs Nouvelle Génération, qui forme ces jeunes. Première étape de l'apprentissage : la restauration de l'estime de soi. "S'il y a violence, c'est qu'il y a malaise ; s'il y a malaise, c'est qu'il y a mauvaise estime de soi, poursuit Babeth Diaz. Les jeunes souffrent qu'à l'école on ne leur parle que de leurs défauts, jamais de leurs qualités."

Deuxième étape, un travail sur le vocabulaire, celui des sentiments, des besoins, des valeurs. "Plus le vocabulaire est restreint, plus le taux de violence est élevé", analyse Brigitte Liatard. Ce que confirme à sa manière Jérémy, 9 ans : "Je ne savais pas quoi dire, alors j'ai frappé." Puis, pas à pas, par le truchement de jeux et de mises en situation, le conflit est décortiqué jusqu'à remonter à l'émotion qui a provoqué le geste ou l'insulte.

"Parler, ça fait du bien"

Les résultats sont impressionnants : "La violence physique dans la cour a été éradiquée", rapporte Valérie Gérolami, de l'école des Pommeraies, à Laval (53), où la médiation est pratiquée depuis huit ans. Au collège Henri-Baumont de Beauvais (60), le climat est devenu plus serein et le nombre de sanctions a été divisé par deux. À Saint-François-d'Assise, à Aubenas (07), le climat s'est apaisé, comme à l'école André-Malraux, à Courbevoie (92), où se côtoient une quarantaine de nationalités différentes. À Mauguio, dans la banlieue sud de Montpellier, les conflits dus aux moqueries sont en nette diminution. Au collège La Bussie, à Vauréal (95), les élèves qui sont allés en médiation n'ont plus eu besoin d'y retourner par la suite.

La médiation emballe les pacificateurs en herbe : "Ça aide à réfléchir", explique Bettina, médiatrice en troisième. Karl, 15 ans, a appris à se contrôler et ne fonce plus dans le tas, il écoute ; Albin, même âge, n'en revient pas que les adultes lui prêtent une oreille attentive ; quant à Max, 16 ans, quand quelqu'un l'énerve, il essaie maintenant de comprendre son point de vue. Les élèves de sixième sont les plus enthousiastes : "Trop bien, c'est pour aider les autres, et puis ça sert à la maison." Même enthousiasme chez les parents : "Cela a métamorphosé Doriane, qui était très timide", raconte sa mère.

La médiation ne remplace pas la sanction en cas d'agissements graves. "Elle est positive pour les petits conflits, les embrouilles, explique Delphine, surveillante dans un collège parisien. Ça marche très bien avec les sixièmes, moins avec les troisièmes. Ce qui leur plaît surtout, c'est qu'il n'y ait pas d'adultes." Lola, en quatrième, opine : "C'est mieux que ce soit des enfants ; les adultes, ils comprennent rien." "Il n'y a pas de plus fort, on est d'égal à égal, ajoute Jean. On parle plus facilement que devant un prof." Les jeunes qui en ont bénéficié disent se sentir mieux, tout simplement : "je suis soulagé", "je me sens tout léger", "parler, ça fait du bien".

"Donner du pouvoir aux enfants, ça gêne"

Le tableau est enthousiasmant, mais l'engouement peut retomber comme un soufflé. Car la médiation repose sur l'engagement des adultes. Ce sont eux qui, après avoir été formés, vont à leur tour initier les enfants, les encadrer et assurer la supervision. Un changement de CPE, un nouveau directeur, et tout peut s'écrouler. Jean-Marie Aignan, lorsqu'il était principal au collège Jean-Rostand, à Orléans, a connu cette désaffection à la suite de la mutation des porteurs du projet, à son grand désespoir : "C'est difficile de trouver du personnel qui veut s'engager. Il faut que beaucoup d'adultes y croient. Or accompagner les jeunes demande un fort investissement en dehors des cours." Et chaque année il faut convaincre les nouveaux professeurs.

Car pour les enseignants, le dispositif ne va pas de soi. Ils peuvent se sentir remis en question si des enfants sont capables de résoudre des problèmes qu'eux n'arrivent pas à dénouer. Souvent, quand le conflit commence en classe, les professeurs préfèrent punir plutôt qu'envoyer les enfants en médiation, comme si celle-ci mettait en danger leur autorité. "Donner du pouvoir aux enfants, ça gêne", confie une éducatrice.

Les enseignants ont pourtant tout à y gagner pour eux-mêmes et pour leurs élèves. Pendant longtemps, la violence a été considérée comme venant de l'extérieur des établissements scolaires, alors que les intrusions ne représentent qu'à peine 5 % des incidents. Ce qui pourrit la vie à l'école, ce sont les petits conflits de cour de récré, qui, s'ils ne sont pas pris en compte tout de suite, s'amplifient très vite et tourmentent les élèves une fois revenus en cours, perturbant les conditions d'apprentissage. "On ne peut pas apprendre si on n'a pas un bon climat scolaire", souligne Éric Debarbieux, chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire au ministère de l'Éducation nationale.

Depuis les Assises nationales sur le harcèlement scolaire, en 2011, la médiation est soutenue par l'Éducation nationale. Reste la problématique du financement. La formation des adultes a un coût, à la charge des établissements, qui peuvent préférer investir dans d'autres projets. En Seine-Saint-Denis, le conseil général a donc pris en charge le dispositif. En 2012, 7 collèges étaient concernés, 14 en 2013. Tout doucement, les mentalités évoluent. Certains au ministère vont jusqu'à évoquer qu'un jour les futurs professeurs soient systématiquement formés à ces techniques de médiation. Un rêve...